



Lutte contre l'Habitat Indigne en Occitanie

Journée du 19 octobre 2017

**2ème rencontre régionale
des Correspondants
« Habitat Indigne »
Retour sur les Enquête HI
De 2014 à 2016**



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

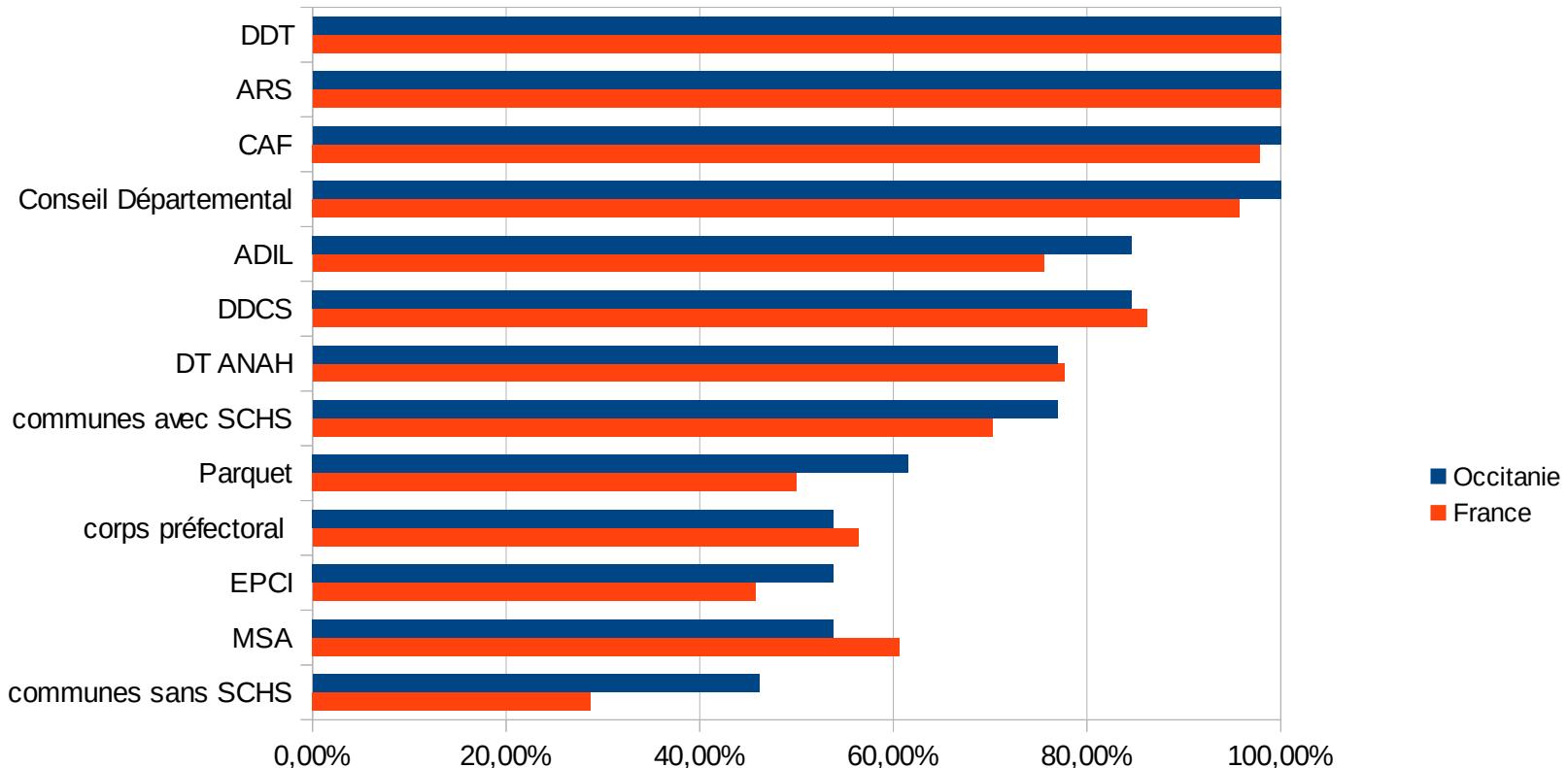
Sommaire

- 1. Fonctionnement des pôles : la mobilisation des acteurs**
- 2. Les procédures LHI- Insalubrité**
 - les arrêtés**
 - les travaux d'office**
 - le stock d'arrêtés non échus**
- 3. Les procédures relavant du Code de la Construction et de l'Habitation**
- 4. Les procédures LHI- Saturnisme**
- 5. État de la consommation des crédits du BOP 135**



Fonctionnement des pôles : la mobilisation des acteurs

participation des services aux travaux des PDLHI en 2015



Un partenariat fortement mobilisé en Occitanie



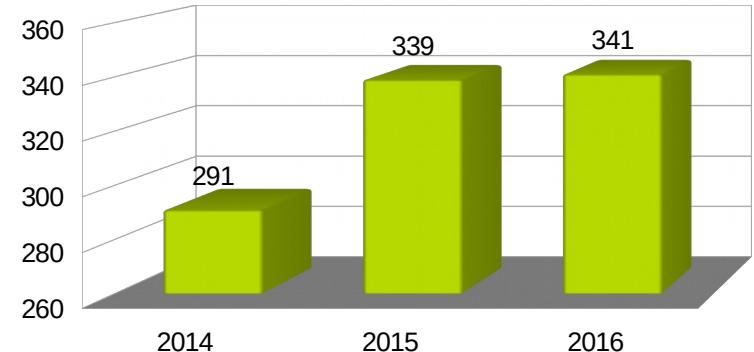
Les procédures LHI-Insalubrité relevant du code de la Santé Publique



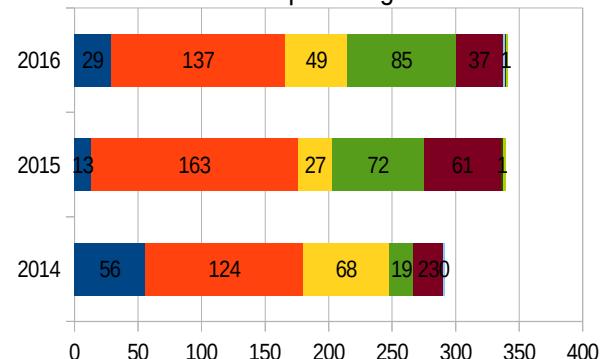
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Les arrêtés d'insalubrité

- Evolution du nombre d'arrêtés pris relevant du CSP entre 2014 et 2016.
12 % des arrêtés nationaux ont été pris en Occitanie en 2015
- l'insalubrité remédiable constitue la procédure la plus engagée
- Une forte progression des arrêtés concernant les dangers sanitaires ponctuels et les locaux impropre à l'habitation



Evolution du nombre d'arrêtés relevant du CSP par catégorie entre 2014 et 2016

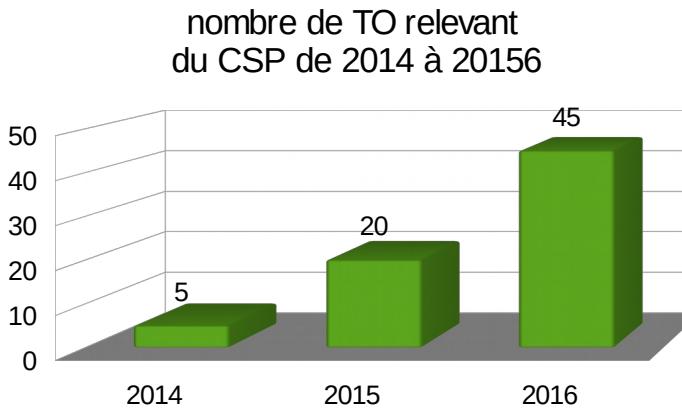


- périmètre insalubre
- locaux dangereux en fonction de l'utilisation faite
- locaux manifestement suroccupés
- locaux impropre à l'habitation
- danger sanitaire ponctuel
- urgente
- remédiable
- irrémédiable



Les Travaux d'office

- Une augmentation significative entre 2014 et 2016 même si leur nombre reste encore faible.
En 2016, cette procédure est mise en œuvre dans 2 départements (31 et 65) et est principalement axée autour de l'insalubrité urgente et du danger sanitaire ponctuel.

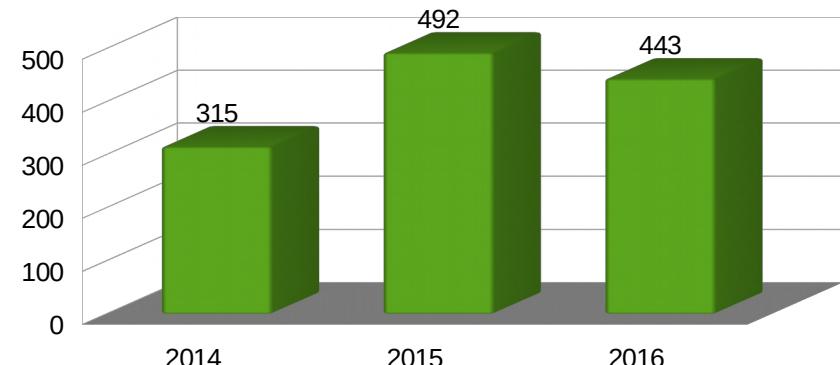


- Une procédure qui demeure toutefois faiblement mise en œuvre en Occitanie en comparaison du niveau national (moins de 6% en 2015).

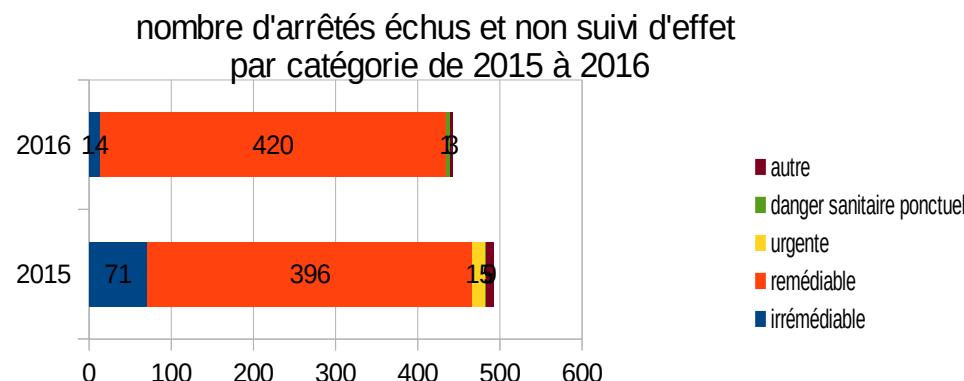


État des arrêtés échus et non suivis d'effet

- Un nombre d'arrêtés échus et non suivi d'effet de 2014 à 2016 qui reste encore important



- Une majorité d'insalubrité remédiable qui porte majoritairement sur des logements vacants



- Mise en place des plans d'action relatif au suivi du traitement des arrêtés échus :
plan d'action réalisé en 2016 : 2 PDLHI
plan d'action en cours d'élaboration : 6 PDLHI

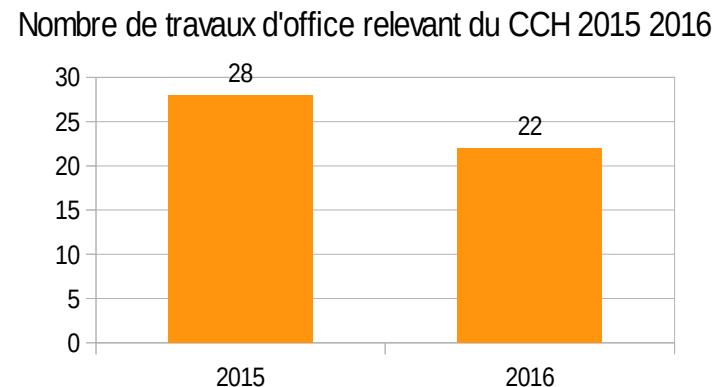
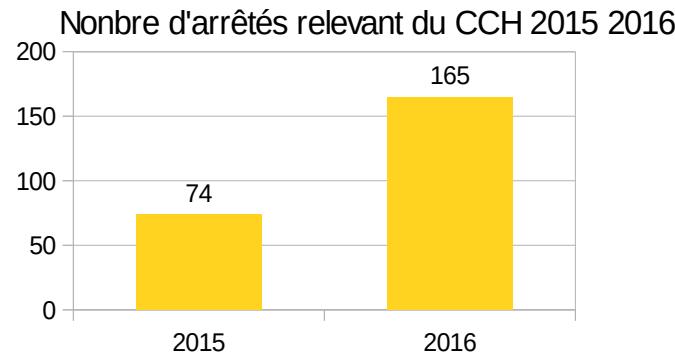


Les procédures relevant du code de la Construction et de l'Habitation



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

- Forte augmentation des arrêtés de péril



- 22 travaux d'office engagés en 2016 par des collectivités (31 et 66)



Les procédures LHI-saturnisme relevant du code de la Santé Publique

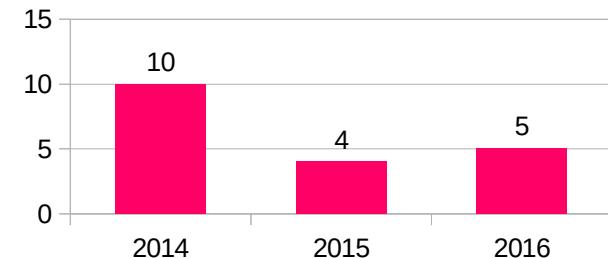


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Les procédures LHI - Saturnisme

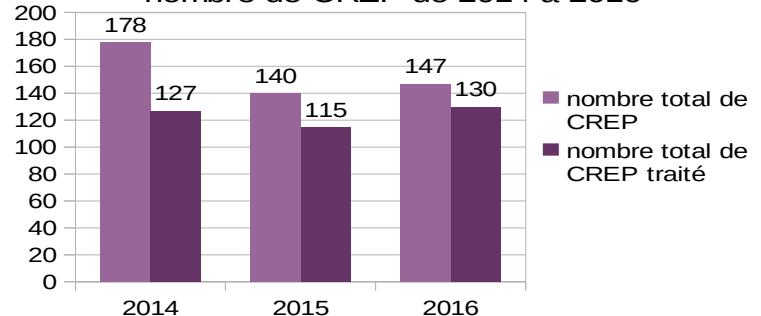
- Evolution du nombre total de cas de saturnisme infantile déclarés à l'ARS entre 2014 et 2016

nouveaux cas de saturnisme



- Evolution du nombre de CREP reçus et traités de 2014 à 2016

nombre de CREP de 2014 à 2016



État de la Consommation des crédits du BOP 135 (LHI)

	Occitanie	France	%
2014	282 637	6 323 949	4,47%
2015	166 420	5 030 950	3,31%
2016	229 744	6 776 382	3,39%

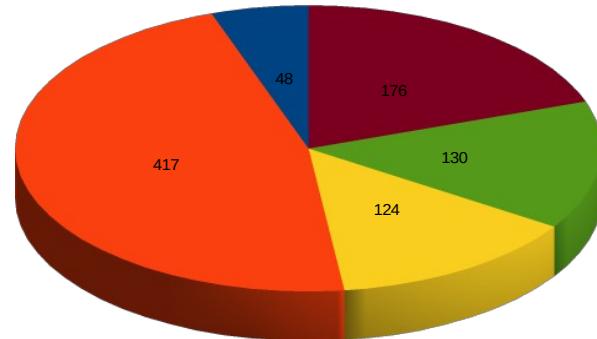


Anah et LHI en quelques chiffres

- Nombre de dossiers engagés en 2016

■ PB indigne
■ PB TD
■ PO indigne
■ PO TD
■ Syndicat de copropriétaires

Nombre de logements LHI TD engagées en 2016



- 895 logements financés mobilisant 16 M€ d'aide aux travaux en 2016 sur un budget de 53 M€ .
L'aide moyenne par logement est d'environ 20 860€.
- 72 programmes qui intègrent un volet LHI
 - 27 PIG
 - 41 OPAH qui ont des objectifs LHI dont 19 OPAH -RU
- 252 logements aidés dans le cadre de l'action des copropriétés en difficultés pour près de 2 M€ issus majoritairement d'OPAH copropriétés dégradés (34, 66).

